



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **6 juillet 2009**

Délibération n° 2009-0848

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rendez-vous Carnot édition 2010 - Attribution d'une subvention à l'association des Instituts Carnot

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises

**Rapporteur** : Monsieur Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 26 juin 2009

Secrétaire élu : Madame Najat Vallaud-Belkacem

Compte-rendu affiché le : 7 juillet 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Frih (pouvoir à M. Braillard), MM. Auroy (pouvoir à M. Abadie), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoin (pouvoir à Mme Chevassus-Masia), MM. Barthélémy (pouvoir à Mme Yéréman), Bernard B (pouvoir à M. Coste), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à M. Buna), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Gignoux), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Pillon (pouvoir à M. Reppelin), Touleron (pouvoir à M. Fournel), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

Absents non excusés : Mme Palleja, M. Turcas.

**Séance publique du 6 juillet 2009****Délibération n° 2009-0848**

commission principale : développement économique

objet : **Rendez-vous Carnot édition 2010 - Attribution d'une subvention à l'association des Instituts Carnot**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 17 juin 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

*Contexte*

Dans un contexte de crise économique profonde, la vitalité de l'économie, le dynamisme des entreprises, la capacité d'innovation du territoire, l'excellence de l'université et de la recherche, sont des conditions essentielles du développement de l'agglomération.

La métropole lyonnaise s'est toujours fait fort d'assurer une maîtrise complète de la chaîne de l'innovation depuis la recherche jusqu'aux applications industrielles. La Communauté urbaine a, en effet, su créer les conditions d'une interactivité permanente entre les acteurs de l'innovation et offrir à chacun un cadre favorisant le développement de ses activités.

C'est sur ce terreau favorable que s'est développée la communauté de la recherche et de l'enseignement supérieur, regroupée au sein de l'Université de Lyon, forte de 124 000 étudiants et 10 000 chercheurs œuvrant dans 530 laboratoires. L'une de ses forces réside précisément dans sa volonté permanente de faire bénéficier les entreprises de ses savoir-faire et de ses avancées avec le souci constant d'être à l'écoute des petites et moyennes entreprises (PME).

À elle seule, la métropole lyonnaise compte cinq pôles de compétitivité, dont deux mondiaux : Lyonbiopôle, dans le secteur des sciences de la vie et Axelera, au croisement des secteurs de la chimie et de l'environnement.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite soutenir l'association des Instituts Carnot pour l'organisation à Lyon en 2010 des Rendez-vous Carnot, avec l'ambition d'en faire le premier salon européen de la recherche partenariale public-privé.

*Présentation des Instituts Carnot*

Le label Carnot a été créé en 2006 pour des structures de recherche existantes.

Il est attribué par le ministère de la Recherche sur proposition de l'Agence nationale de la recherche qui gère le dispositif.

Le label s'appuie sur une charte qui vise à garantir le professionnalisme, les compétences et l'efficacité des structures labellisées.

L'objectif est de favoriser la conduite de travaux de recherche publique en partenariat avec des acteurs socio-économiques, compte tenu de leur effet levier sur l'effort national de recherche. Les instituts Carnot ont pour mission de répondre aux besoins d'innovation des entreprises afin de contribuer à dynamiser leur activité et de soutenir leur compétitivité.

A ce jour, 33 instituts Carnot sont labellisés dont 11 en Rhône-Alpes.

### *Présentation des Rendez-vous Carnot*

Il s'agit d'un événement annuel programmé sur 10 ans pour le compte du 7e Programme cadre de recherche et développement (PCRD) de la Commission européenne et du ministère de la Recherche. Il est organisé par l'association des Instituts Carnot.

Ce salon n'a pas d'équivalent en Europe. L'ambition est aujourd'hui d'en faire le plus gros salon européen du contrat de recherche.

L'objectif est de mettre en relation les laboratoires de recherche et les entreprises donneuses d'ordres en organisant des rendez-vous ciblés entre chercheurs et industriels.

Les projets sont présélectionnés en amont.

Les participants à la convention d'affaires peuvent également profiter d'un espace d'exposition et de tables rondes et conférences.

Les exposants sont essentiellement des laboratoires de recherche et les pôles de compétitivité. Les visiteurs sont principalement des entreprises (dont 75 % de PME).

### *Bilan de l'édition 2008 :*

- 794 exposants dont environ 400 laboratoires de recherche européens,
- 3 750 rendez-vous professionnels (correspond à un taux de retour de 95 % par rapport aux pré-inscriptions),
- la plus grande concentration mondiale de laboratoires de recherche public/privé,
- 120 contrats signés par les Instituts Carnot en 2008 dans le cadre des Rendez-vous Carnot,
- grande satisfaction des visiteurs, exposants et ensemble des instituts Carnot français qui sont prêts à s'impliquer dans les prochaines manifestations.

En 2009, la manifestation est maintenue à Versailles les 13 et 14 mai. Cela ne permet toutefois pas de répondre à toutes les demandes de surface d'exposition (le besoin réel se situe autour de 7 000 à 8 000 mètres carrés).

Le choix a donc été fait d'organiser la manifestation à Lyon à partir de 2010 pour répondre aux besoins d'extension mais également pour renforcer la multidisciplinarité, notamment sur les volets sciences de la vie et agroalimentaire.

L'objectif des Rendez-vous Carnot est de pérenniser la destination pour les éditions suivantes.

### *Proposition de soutien de la Communauté urbaine*

Il est proposé de soutenir l'association des Instituts Carnot pour l'organisation des Rendez-vous Carnot à Lyon en 2010 à hauteur de 150 000 €.

Ce soutien représente une opportunité pour la Communauté urbaine de valoriser l'excellence de la recherche locale et de mobiliser le monde universitaire, à travers l'Université de Lyon et les acteurs économiques autour d'un projet fédérateur, dont les retombées économiques prévisionnelles sont significatives.

De plus, il s'agit d'une manifestation correspondant pleinement à la stratégie de la Communauté urbaine en matière de développement économique. Enfin, c'est l'opportunité de mettre en avant les initiatives de la Communauté urbaine, en matière de recherche et développement (R&D) et de valorisation de la recherche.

*Budget prévisionnel pour l'édition 2010*

Charges	Montant	Produits	Montant
fabrication des outils promotionnels et logistiques	58 010	budget association des instituts Carnot (fonds propres, chiffre d'affaires généré auprès des exposants)	610 990
saisie et gestion des fichiers	7 770	région Rhône-Alpes	150 000
commercialisation de l'événement, montage des conférences	550 160	Communauté urbaine	150 000
prospection	307 370		
structuration et mobilisation de l'offre de recherche contractuelle	131 560		
autres frais	111 220		
logistique de l'événement	226 880		
gestion de la convention d'affaires	38 270		
management de projet et suivi	23 920		
plateforme de gestion en ligne des demandes et compétences	5 980		
total	910 990	total	910 990

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** la convention à intervenir entre la Communauté urbaine et l'association des Instituts Carnot portant, notamment, sur le versement d'une subvention de 150 000 € pour l'organisation des Rendez-vous Carnot 2010.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer la convention de partenariat avec l'Association précisant, notamment, les modalités de versement de la subvention.

**3° - La dépense** correspondante de 150 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0878 :

- 50 %, soit 75 000 € versés dans un délai global de 40 jours suivant réception, par la Communauté urbaine, du certificat de notification de la convention à l'Association ainsi que de l'appel de fonds correspondant,

- les 50 % restants, soit 75 000 € sur appel de fonds et remise d'un rapport d'activité au plus tard un mois après l'événement.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 juillet 2009.**